



2025

MEMO**Déchets**

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Corcelles-près-Payerne

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Lundi : 16h00 à 19h00
Mercredi : 14h00 à 19h00
Samedi : 08h00 à 12h00

la déchetterie est interdite aux déchets provenant des entreprises, commerces et artisans

Ouverture toute l'année

Attention fermée les jours fériés

Exceptionnellement le 5 mai 2025 la déchetterie sera fermée

Tournées de ramassage

Tous les **mercredis** dès 07h30.

Les ordures ménagères doivent être sorties le jour du ramassage entre **06h00 et 07h30**.
Les ordures doivent être dans des sacs officiels gris et les couches culottes dans des sacs transparents.

Les sacs poubelle doivent être déposés aux emplacements marqués d'un rond rouge aux différents endroits du village.

Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).
La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

Contact et infos

Contact

Administration communale
Rte de Bitternaz 13
1562 Corcelles-près-Payerne
026.662.43.43
commune@corcelles.ch
www.corcelles.ch

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économes en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.



LA NATURE N'EST PAS NOTRE POUBELLE, **RESPECTONS-LA!**



Tant que votre chien n'est pas capable de faire ça...



C'est à **VOUS** de ramasser avec le **sac adapté** et de le mettre dans la **poubelle** la plus proche.

1



2



3



Merci !





Comment bien **trier** ?



Déchèterie

Les déchets suivants peuvent être éliminés à la déchèterie



Ordures ménagères - sacs officiels gris

Containers officiels à la déchèterie ou à déposer aux endroits prévus à cet effet lors de la tournée de ramassage hebdomadaire.



Papier et carton

A éliminer dans la benne du papier. **Les cartons doivent être pliés** au préalable et débarrassés d'éventuelles parties en plastique.



Flacons en plastique avec bouchon

Bouteilles (lait, crème, jus de fruits, huile, sauce et vinaigre). Bidons. Flacons (Produits de nettoyage, lessive, shampoing, savon et cosmétique).



PET

Ecrasez-les et déposez-les dans la benne à la déchèterie. Possibilité aussi de ramener aux points de vente.



Aluminium et boîtes de conserve

A éliminer dans la benne destinée au dépôt de l'aluminium et fer blanc.



Verre

A éliminer dans les bennes destinées à cet effet par couleur



Capsules Nespresso (aluminium)
Benne à cet effet **uniquement les capsules Nespresso**



Huiles minérales et végétales

A éliminer dans les containers à disposition.
Minérales (huiles de moteurs)
Végétales (huiles comestibles)



Couche-culotte

Dans des sacs transparents. Containers officiels à la déchèterie ou à déposer aux endroits prévus à cet effet lors de la tournée de ramassage hebdomadaire.



Berlingots / Briques à boissons

A mettre écrasés dans la benne spécifique



Ferraille (objets métalliques)

A déposer dans la benne destinée au dépôt de ferraille



Déchets encombrants combustibles

La benne des déchets encombrants n'est pas un fourre-tout. Sac noirs interdits. Uniquement pour les volumes n'entrant pas dans un sac officiel de 110lt.



Piles et accumulateurs

A ramener **de préférence** dans les commerces qui les vendent ou les déposer au guichet de tri. **Aucune pile ne doit trouver place dans un sac poubelle!**



Sagex

Benne des déchets encombrants



Litière de chat

A éliminer dans la benne des déchets encombrants



Bois

A éliminer dans la benne des déchets encombrants. Les meubles ou grandes pièces doivent être démontés, tout autre matériel doit être séparé du bois et trié.



Appareils électriques et électroniques

A ramener **en priorité** aux commerces spécialisés ou les éliminer dans la benne à cet effet. **Adressez vous aux surveillants**



Textiles et chaussures

A déposer emballés dans des sacs fermés dans le container Texaid. Les souliers sont à attacher et à emballer par paire.



Déchets spéciaux des ménages

Obligation de vous adresser aux surveillants



Déchets de jardin

Le gazon dans la benne de déchets verts.
Les branches et autres déchets plus grands doivent être mis dans la zone prévue à cet effet, **max. 1m3 et max. 10cm diam.** . **Demander aux**



Peintures

A ramener **de préférence** dans les commerces spécialisés. **Obligation de demander aux surveillants**



Cartouches d'encre pour imprimantes

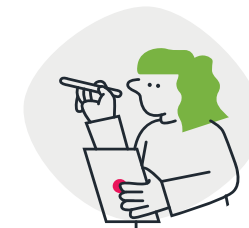
A ramener **de préférence** dans les commerces spécialisés ou dans la benne appareils électriques et électroniques



Médicaments

A ramener **de préférence** en pharmacie. **Obligation de demander aux surveillants**

Les types de déchets



Tubes lumineux (néon) / LED

A ramener **de préférence** dans les commerces spécialisés ou les déposer dans la benne prévue à cet effet



Batteries d'autos

A ramener **de préférence** aux points de vente. Les batteries doivent être déposées au guichet de tri. **Demander aux surveillants**



Plastiques agricoles

A évacuer par vos soins et à vos frais auprès d'une entreprise de récupération.

Taxes et tarifs :

Sacs poubelles

Rouleaux	Prix
10 sacs de 17L	7.50 CHF
10 sacs de 35L	15.50 CHF
10 sacs de 60L	26.00 CHF
5 sacs de 110L	23.50 CHF

Vous trouverez ces sacs dans les commerces suivants :

- Le magasin Denner
- Les boulangeries Arrigoni et Carmelina
- Les boucheries Fischer et Pernet

Déchets carnés

Les animaux morts doivent être acheminés au centre de collecte des sous-produits animaux à Payerne (CCSPA, Payerne), route de Grandcour 86 à 1530 Payerne. Ouvert tous les matins du lundi au samedi de 8h00 à 11h30.

Tél. +41 (0)26 660 36 12

Urgences +41(0) 79 241 41 07

Tournées de ramassage

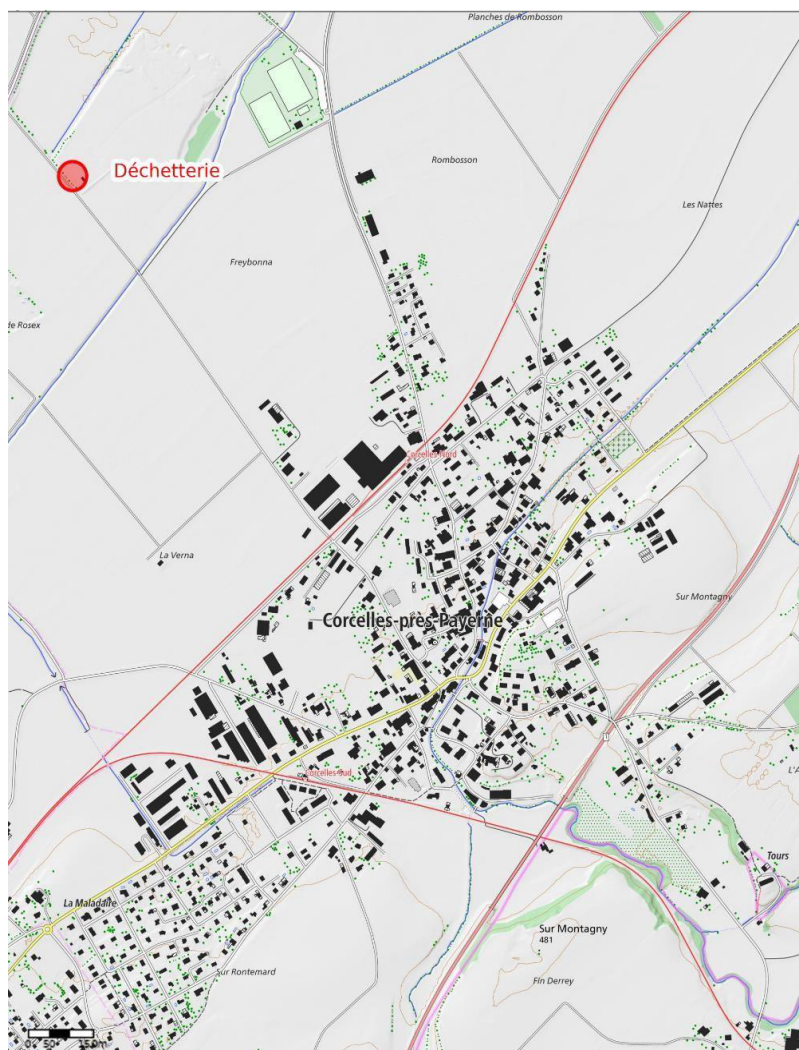
Le début de la tournée est à 07h30.

Les ordures ménagères, doivent être sortis le jour du ramassage entre **06h00 - 07h30**.

Les ordures doivent être dans des sacs officiels gris et les couches culottes dans des sacs transparents.

Les sacs poubelles doivent être déposés aux emplacements marqués d'un rond rouge à différents endroits du village.

Plan et horaires de la déchetterie :



Surveillants de la déchetterie :

Lors de chaque ouverture de la déchetterie, une personne engagée par la municipalité est présente pour

- Vous renseigner, vous guider et répondre à vos questions;
- Veiller au respect des consignes et à l'application du règlement de la déchetterie;
- Avertir les personnes qui ne s'y conforment pas;
- En dernier lieu signaler les contrevenants à la municipalité.

Merci de respecter le travail qui leur est confié par la municipalité afin de veiller à une gestion rationnelle de coûts de l'élimination de nos déchets.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h00 à 19h00

Mercredi : 14h00 à 19h00

Samedi : 08h00 à 12h00

Ouverture toute l'année

Attention fermée les jours fériés

Exceptionnellement le 5 mai 2025, la déchetterie sera fermée.